

des directeurs de son informatique. En revanche, le secrétaire général Jean-François Verny a longuement insisté sur le rôle de la banque d'affaires Clinvest. Ainsi, les télécommunications se voient considérées comme une « filiale virtuelle », dont la cession devient opportune dans la situation financière actuelle du groupe. Dramatique, on le sait.

Pour France Télécom, l'affaire vient à point nommé pour augmenter son apport de valeur ajoutée et renforcer sa maîtrise des marchés, dans sa phase actuelle de privatisation et de dérégulation progressives. Mise en concurrence avec une dizaine de groupements, elle l'a emporté avec le concours de Global One (créée l'an dernier avec Deutsche Telekom et Sprint).

Les télécommunications sont pourtant, plus que jamais, « un élé-

ment vestimentaire encore disponibles. Dans l'immédiat, le gain en trésorerie reste modeste. Le parc de matériels est cédé pour sa valeur comptable (250 millions de F environ), et aucun personnel ne sera transféré, sauf décision individuelle. Les avantages viendront peu à peu d'une réduction des coûts de télécommunications. Ils marquent déjà une baisse régulière, tant par réduction du périmètre de l'entreprise que par recherche de solutions économiques (par exemple, la concentration des sites de traitement, voir LMI du 20/12/96). De 900 millions de francs en 1994 à 700 aujourd'hui, ils devraient descendre à 600 et sans doute moins encore. Le Lyonnais, crise oblige, en reste à une logique de compression des coûts plus que de conquête.

A quand le tour de l'informatique? « Le sujet n'est pas tabou,

LES POINTS CLES DU CONTRAT

- ▶ Le contrat (qui reste à signer d'ailleurs) s'élève à 3 milliards de francs sur 5 ans. Le détail des clauses reste à préciser.
- ▶ Il concerne 2 500 implantations en France et dans 14 pays (sur les 70 où opère la banque).
- ▶ Le parc matériel est cédé à sa valeur comptable de 250 MF.
- ▶ Aucun personnel ne changera d'entreprise, hors cas individuels.
- ▶ Il couvre aussi bien les données que la voix, l'image (visioconférence) et les services mobiles. Il intègre les agences, la production informatique et les salles de marché.

Sésam-Vitale: la Cnam campe sur son réseau

« Compte tenu de la nécessité d'une mise en œuvre rapide de Sésam-Vitale, le démarrage en 1997 du projet se fera transitoirement en prenant appui sur le réseau de transmission Ramage de l'Assurance maladie et sur les standards de fait (B2 et Noemie), utilisés en interrégimes pour les échanges ». Les propos de Gérard Rameix, directeur de la Cnam-TS, sont clairs: pas question de basculer dans l'immédiat vers un réseau ouvert dans le cadre du projet Carte Santé. Et

ce, malgré l'insistance des médecins qui souhaitent un réseau à forte valeur ajoutée.

Pour se justifier, Gérard Rameix rappelle que « l'assurance maladie réalise depuis plusieurs années des échanges électroniques avec certaines professions de santé, sans qu'aucun problème majeur soit jamais survenu ». Dans un premier temps, la Cnam-TS prévoit de mettre en place un réseau global en reliant les médecins au réseau Ramage, via RTC.

THIERRY PARISOT

La DGA modernise ses transmissions

La Délégation générale pour l'armement, DGA, vient d'annoncer la signature avec Thomson-CSF de deux contrats d'études de douze mois relatifs au programme de communications navales Omar-HF (Organisation maritime des transmissions). Ce programme vise à moderniser l'ensemble des moyens de transmissions haute fréquence de 80 bâtiments de la Marine natio-

nale, avec notamment une augmentation des débits pour permettre l'accès à des services de type messagerie numérique, tout en conservant l'interopérabilité avec les moyens de communications des autres Marines de l'Otan. Les sociétés Alcatel Cable, Cegelec, DCN-Ingénierie, SEEE et Sema Group participent également à la réalisation du dossier d'étude.

T.P.

EN BREF

LA SNCF vient d'inaugurer son nouveau réseau de radiocommunications numériques Iris fonctionnant en Ile-de-France. Basé sur les spécifications Tétrapol, l'outil ne couvre actuellement qu'un tiers du réseau ferré francilien (300 km). Le programme prévoit une couverture complète de la région d'ici à l'an 2000, grâce à 225 stations relais.

LA DIRECTION INCENDIE ET SECOURS de la Communauté urbaine de Lyon confie à Euriware la réalisation de son nouveau système d'information de commandement, pour un montant de 15 MF. La nouvelle application multimédia, en architecture client-serveur Windows NT, permettra d'accélérer les prises de décision.

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, de la Pêche et de l'Alimentation retient le logiciel Géo Concept d'Alsoft, dans le cadre d'un appel d'offres sur performances, comme système d'information géographique micro pour ses services déconcentrés et centraux. Le ministère restreindra l'utilisation d'Arc/Info d'Esri à des applications complexes sur stations de travail.